



Master

Master 1 & 2 Droit Notarial

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Le **Master Droit notarial** a pour objet l'acquisition des connaissances et des savoir-faire dans le domaine de la rédaction d'actes courants et en matière de conseil patrimonial. Le Master prend appui sur une collaboration suivie avec le Notariat. L'intervention d'universitaires spécialisés et de professionnels donne au Master un caractère à la fois théorique et pratique favorisant l'insertion professionnelle des étudiants.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Les étudiants titulaires du **Master 1 mention Droit Notarial** pourront intégrer de droit le **Master 2 Droit notarial**. Le Master mention Droit Notarial de l'Université de Limoges fait l'objet d'un conventionnement avec l'Institut National de Formation Notarial : les étudiants titulaires du Master mention Droit Notarial de l'Université de Limoges pourront intégrer de droit l'INFN en vue d'obtenir le Diplôme d'Etudes Supérieures de Notariat (DESN) leur permettant d'accéder au métier de Notaire.

Les titulaires du **Master 2 Droit notarial** peuvent exercer directement une activité professionnelle en qualité de collaborateur d'étude notariale. Ils peuvent également exercer leur activité auprès d'agences immobilières, de cabinets de gestion de patrimoine, de services immobiliers d'établissements bancaires, de compagnies d'assurance...

PUBLIC ET MODALITÉS DE SÉLECTION

Peuvent accéder au **Master 1 Droit notarial** les étudiants titulaires d'une licence de Droit. La candidature d'étudiants diplômés d'autres types de licences reste envisageable si leur formation correspond aux prérequis nécessaires à ce diplôme et leur permet de justifier d'une formation de base dans les matières juridiques liées au droit privé. La sélection est effectuée sur dossier par un jury composé d'enseignants chercheurs et de professionnels.

Peuvent intégrer le **Master 2 Droit notarial** :

- les étudiants titulaires du Master 1 Droit Notarial (admis de droit en M2 Droit Notarial);
- les étudiants titulaires d'un master 1 Droit de l'Université de Limoges ou d'une autre Université après sélection par un jury composé de membres de l'équipe pédagogique.

Un jury examinera les demandes relatives aux procédures de validation d'acquis de l'expérience professionnelle (VAE, VAP).

120 crédits / 4 Semestres

Renseignements et modalités d'inscription :

Informations générales, dossiers d'inscription, relevés de notes, bourses, validation d'acquis professionnels...

Pour le M1 :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 03
Mail : fdse.scolarite@unilim.fr

Pour le M2 :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, 5 rue Félix Eboué, 87031 LIMOGES Cedex 1
Tél : 05 55 14 90 16
Mail : gulnaz.coban@unilim.fr

Lieux de formation :

Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Site Forum
5 rue Félix Eboué 87031 Limoges

Responsable de formation :

Annie CHAMOULAUD-TRAPIERS
Annie.chamoulaud-trapiers@unilim.fr

Site de la formation :
www.fdse.unilim.fr



Université
de Limoges

Unilim.fr

MASTERS 1&2 DROIT NOTARIAL

Structure de la formation

La formation aborde de façon approfondie les matières juridiques indispensables à l'exercice des activités notariales et de conseil en ce domaine : droit du patrimoine (droit de l'immeuble, du fonds de commerce et plus généralement de la propriété; droit patrimonial de la famille), droit de l'urbanisme, de l'environnement et droit rural, droit des actes courants, fiscalité propre au droit immobilier et aux transmissions patrimoniales. En Master 2, la formation professionnelle est complétée par la réalisation d'études de cas, (intégrés à l'UE de Pratique professionnelle) et développe l'aptitude à l'analyse de dossier et l'apprentissage de la rédaction d'actes notariés. L'accent est mis sur l'acquisition des savoir-faire professionnels. A cette fin, le Master développe la pratique de l'anglais juridique et, dans un souci de recherche immédiate d'emploi, prévoit une initiation à la comptabilité de base et une formation à la pratique des logiciels professionnels.

SEMESTRE 1

UE Patrimoine, famille, groupement

- Droit patrimonial de la famille (Régimes matrimoniaux)
- Droit des sociétés

UE Droit approfondi

- Droit international privé
- Législation sur les baux d'habitation
- Régime général des obligations
- Eléments de propriété intellectuelle : transmission et gestion des biens intellectuels

UE Outils

- Anglais
- Comptabilité

SEMESTRE 2

UE Droit patrimonial

- Droit patrimonial de la famille (Successions, libéralité)
- Traitement des difficultés des entreprises

UE Complémentaire

- Droit rural et forestier
- Droit des assurances
- Droit fiscal des affaires

UE Outils

- Informatique
- Anglais juridique
- Stage 2 à 8 semaines (optionnel)

SEMESTRE 3

UE Droit civil notarial de la famille, des personnes et du patrimoine

- Droit patrimonial de la famille et techniques liquidatives
- Incapacité et patrimoine
- Droit international privé Notarial

UE Droit notarial des actes courants et du crédit

- Vente d'immeubles
- Ventes de fonds de commerce
- Baux civils et commerciaux
- Lecture de bilan comptable

UE Droit immobilier, de l'urbanisme et de l'environnement

- Urbanisme : servitude et maîtrise foncière
- Environnement : risques et responsabilités
- Droit civil immobilier : construction et copropriété

UE Langues

- Anglais juridique et de la négociation

SEMESTRE 4

UE Droit civil notarial de la famille, des personnes et du patrimoine

- Droit patrimonial de la famille approfondi
- Droit des biens, de la propriété rurale et de la publicité foncière

UE Droit fiscal notarial

- Fiscalité immobilière de l'urbanisme et des actes courants
- Fiscalité des successions et libéralités
- Fiscalité de l'entreprise et de sa transmission

UE Droit notarial des entreprises

- Droit de l'entreprise commerciale : organisation, société, groupements
- Droit de l'entreprise rurale : formes sociales spécifiques

UE 4 Langues

- Anglais commercial
- Informatique appliquée

UE 5 Initiation à la pratique professionnelle

- Stage (8 semaines)
- Déontologie notariale; responsabilité du notaire